

## Agrément Technique ATG avec Certification



### MENUISERIE

Profils en PVC-U revêtus  
d'un film décoratif

WINSOL CENTRAL +70

Valable du 27/06/2019  
au 26/06/2024

### Opérateur d'agrément et de certification



Belgian Construction Certification Association  
Rue d'Arlon, 53 - 1040 Bruxelles  
[www.bcca.be](http://www.bcca.be) - [info@bcca.be](mailto:info@bcca.be)

### Titulaire d'agrément

Winsol nv  
Roeselaarsestraat 542  
8870 IZEGEM  
[www.winsol.eu](http://www.winsol.eu)  
[info@winsol.eu](mailto:info@winsol.eu)  
Tel. : +32 (0)51 33 18 11  
Fax : +32 (0)51 33 19 91

## 1 Objectif et portée de l'Agrément Technique

Cet Agrément Technique concerne une évaluation favorable indépendante du système (tel que décrit ci-dessus) par un Opérateur d'Agrément indépendant désigné par l'UBAtc, BCCA, pour l'application mentionnée dans cet Agrément Technique.

L'Agrément Technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit : identification des propriétés pertinentes du système en fonction de l'application visée et du mode de pose ou de mise en œuvre, conception du système et fiabilité de la production.

L'Agrément Technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'Agrément Technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du système soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du système à l'Agrément Technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAtc à un Opérateur de Certification indépendant, BCCA.

Le Titulaire d'Agrément [et le Distributeur] est/sont tenu(s) de respecter les résultats d'examen repris dans l'Agrément Technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'Opérateur de Certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le Titulaire d'Agrément [ou le Distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de lui-même.

L'Agrément Technique et la certification de la conformité du système à l'Agrément Technique sont indépendants des travaux effectués individuellement, l'entrepreneur et/ou l'architecte sont exclusivement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

L'Agrément Technique ne traite pas, sauf dispositions reprises spécifiquement, de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires et de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du Titulaire d'Agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Remarque : dans cet Agrément Technique, on utilisera toujours le terme « entrepreneur », en référence à l'entité qui réalise les travaux. Ce terme peut également être compris au sens d'autres termes souvent utilisés, comme « exécutant », « installateur » et « applicateur ».

## 2 Objet

Ce document complète l'agrément technique pour le système de fenêtres en PVC Winsol Central +70 (ATG 2748) par la description du collage des profilés.

L'agrément technique d'un système de fenêtres à profilés en PVC rigide, revêtues d'un film, présente la description technique d'un système de fenêtres constituées à partir des composants mentionnés au paragraphe 4 et dont les fenêtres construites avec ce système sont présumées conformes aux niveaux de performances mentionnés au paragraphe 6 pour les types et dimensions repris, pour autant qu'elles soient construites conformément aux prescriptions reprises au paragraphe 5, qu'elles soient posées conformément aux prescriptions du paragraphe 7 et qu'elles fassent l'objet d'une maintenance conformément aux prescriptions du paragraphe 8.

Les niveaux de performances mentionnés sont fixés conformément aux critères repris à la NBN B 25-002-1:2009, sur la base d'un certain nombre d'essais représentatifs.

Pour les fenêtres soumises à des exigences supplémentaires en matière de performances ou posées dans des conditions pour lesquelles des niveaux de performances plus élevés sont recommandés, il y a lieu de réaliser des essais supplémentaires conformément aux critères mentionnés dans la NBN B 25-002-1:2009.

Le titulaire d'agrément et les fabricants de fenêtres peuvent uniquement faire référence à cet agrément pour les variantes du système de fenêtres dont il peut être démontré effectivement que la description est totalement conforme à la classification avancée dans l'agrément. Les fenêtres individuelles peuvent porter la marque ATG lorsqu'une licence a été accordée à cet égard au fabricant de fenêtres par le titulaire d'agrément et que le fabricant de fenêtres est titulaire d'un certificat délivré par la BCCA pour la fabrication de fenêtres conformes à l'agrément.

Le texte d'agrément, de même que la certification de la conformité des composants au texte d'agrément et le suivi de l'accompagnement des metteurs en œuvre sont indépendants de la qualité des fenêtres individuelles. Par conséquent, le fabricant, le placeur et le prescripteur demeurent entièrement responsables de la conformité de la mise en œuvre aux dispositions du cahier des charges.

### 3 Système

Cet agrément s'appuie sur les agréments ATG 2748 pour ce qui concerne les propriétés du système de profilés, le présent agrément y ajoutant le revêtement d'un film collé.

Le système visé de fenêtres revêtues d'un film collé convient à la fabrication de fenêtres fixes, ouvrant à la française et oscillobattantes, à simple et double ouvrant, dont les ouvrants et les dormants sont constitués de profilés en PVC rigide extrudés, soudés les uns aux autres, colorés en blanc dans la masse et revêtus d'un film collé.

Les fenêtres composées obtenues par la composition de plusieurs éléments dans lesquels le dormant est remplacé par des montants ou des traverses tombent également sous l'agrément. Les assemblages en T de ces montants ou traverses doivent être réalisés par soudure ou par voie mécanique.

Les ensembles menuisés, obtenus par la combinaison de plusieurs éléments dans lesquels les dormants sont assemblés entre eux par des profilés d'assemblage ou d'angle, ne tombent pas sous l'agrément.

## 4 Composants

### 4.1 Profilés de résistance en PVC

#### 4.1.1 Compound PVC

Les films tels que décrits ci-dessous peuvent être appliqués uniquement sur des profilés colorés en blanc dans la masse conformément à l'ATG 2748, fabriqués au moyen des compounds CZ2 et CZ3 (Aluplast – Ettlingen – Allemagne), comme décrit à l'ATG H904.

#### 4.1.2 Profilés de résistance en PVC

Les profilés de résistance en PVC revêtus d'un film collé présentent la classe, la géométrie, les dimensions, les moments de résistance et les poids tels que repris pour le système de fenêtres en PVC Winsol Central +70 à l'ATG 2748.

### 4.1.3 Couche supérieure collée

#### 4.1.3.1 Film Renolit

Tableau 1 - Type de film Renolit MX

<b>Marque</b>		MX Exofol ou MBAS II
<b>Type</b>		Film multicouche : double film constitué d'une sous-couche en PVC semi-rigide et d'une couche de surface en polyacrylate
<b>Texture</b>		Surface plane ou structurée (structure bois)
<b>Fabricant</b>		Renolit Werke GmbH (Worms, Allemagne)

Les informations suivantes ont été délivrées par RENOLIT concernant les dénominations :

- MX-EXOFOL est la nouvelle dénomination de l'ancien MBAS-II.
- Des pigments froids sont intégrés pour certains films de couleur sombre. Ces films sont désignés par la dénomination SST (Solar Shield Technology).

Les films Renolit proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Renolit collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 2 - Caractéristiques des films MX Exofol

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales
<b>Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique</b>	ISO 4593	190 à 200 µm ± 15 % selon la structure de la surface
<b>Épaisseur de la couche de surface acrylique</b>	Procédure d'essai Renolit PA – QSP 10.1	≥ 50 µm
<b>Résistance à la traction</b>	NBN EN ISO 527-3	≥ 20 Mpa
<b>Allongement à la rupture</b>	NBN EN ISO 527-3	≥ 100 %
<b>Retrait</b>	DIN 53377	≤ 4 % (15 min / 100°C)

Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

Tableau 3 - Type de film Renolit FX Exofol

<b>Marque</b>		FX Exofol
<b>Type</b>		Film multicouche : double film constitué d'une sous-couche en PVC semi-rigide et d'une couche de surface en polyacrylate, comportant une sous-couche de primaire et une couche supérieure en PVDF.
<b>Texture</b>		Surface plane ou structurée (structure bois)
<b>Fabricant</b>		Renolit Werke GmbH (Worms, Allemagne)

Les informations suivantes ont été délivrées par RENOLIT concernant les dénominations :

- FX ne contient pas de plastifiants et l'application d'un primaire est dès lors nécessaire pour une bonne adhérence.
- Des pigments froids sont intégrés pour certains films de couleur sombre. Ces films sont désignés par la dénomination SST (Solar Shield Technology).

Les films Renolit proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Renolit collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 4 - Caractéristiques des films FX Exofol

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	ISO 4593	170 à 180 µm ± 15 % selon la structure de la surface
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	≥ 15 Mpa
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	≥ 60 %
Retrait	DIN 53377	≤ 5 % (10 min / 100°C)

Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

#### 4.1.3.2 Programme des couleurs Renolit

Tableau 5 – Programme des couleurs du film Renolit

Dénomination de la couleur	Référence Winsol	Référence Renolit	N° RAL approximatif
<b>Film nervuré MX SST</b>			
Rouge vin	2	3005-05	3005
Gris agathe	5	7038-05	7038
Brun-noir	6	8518-05	8022
Noyer	7	9.2178-007	pas appl.
Merisier	8	9.3202-001	pas appl.
Chêne irlandais	9	9-3211-005	pas appl.
Vert sapin	11	6125-05	6009
Bleu acier	12	5150-05	5011
Chêne naturel FL-G	16	9-3118-076	pas appl.
Macoré	17	9.3162-002	pas appl.
Mahogani	18	9.2097-013	pas appl.
Gris anthracite	20	7016-05	7016
Gris clair/Gris argent	21	7155-05	7040
Gris quartz	22	7039-05	7039
Siena PR	24	9-0049233	pas appl.
Gris basalte	25	7012-05	7012
Chêne doré	30	9-2178-001	pas appl.
Mohogani (winsol) sapeli	31	2065-021	pas appl.
Vert mousse	32	6005-05	6005
Chêne sombre	35	9.2052-089	pas appl.
Gris clair	36	7251-05	7035
Vert monument	41	9925-05	pas appl.
Bleu monument	42	5004-05	5004
Bleu brillant	44	5007-05	5007
Chêne foncé	45	9.3167-004	pas appl.
Douglas rayé	70	9.3152-009	pas appl.
Chêne gris	71	9.2140-005	pas appl.

Dénomination de la couleur	Référence Winsol	Référence Renolit	N° RAL approximatif
<b>Film MX nervuré</b>			
Teck antique	13	9.3241-002	pas appl.
Winchester XA	14	9-0049240	pas appl.
Oregon Pine 4	19	9-1192-001	pas appl.
Merisier	72	9.3214-007	pas appl.
Cardinal Platinum	73	9.1293-011	3005
Vert Chartwell	75	49246	pas appl.
<b>Film nervuré FX SST</b>			
Bleu foncé <sup>(1)</sup>	69	1.5030.95	5005
<b>Film FX nervuré</b>			
Blanc cristallin	60	1.9294.95	9010
Blanc pur	61	02.12.91-000014	9016
Cuivre	62	F 1.9880.95	pas appl.
Pyrite	63	02.12.17-000001	pas appl.
Bronze	64	9.1293-714	pas appl.
Brun choco	68	1.8210.95	pas appl.
<b>Film lisse MX SST</b>			
Anthracite granulé	4	7016-05	7016
Gris ardoise granulé	40	7015-05	7015
<b>Film lisse MX</b>			
Gris orange finesse	85	49122	7016
Gris brumeux finesse	86	49124	7001
Gris ardoise finesse	87	49229	7015
<b>Film lisse FX</b>			
Ivoire claire lisse	80	02.12.11.000028	1015
Gris aluminium	81	02.12.71-000019	pas appl.
Noir graphite lisse	82	02.12.81-000065	9011

<sup>(1)</sup> Il ressort des essais de vieillissement que ces films dépassent la valeur indicative de  $\Delta E^* = 3,8$ . À cet égard, le tableau 7 des STS 52.3 indique ceci : « Les teintes qui présentent un  $\Delta E > 3,8$  ne sont pas exclues. Cependant, il faut savoir que ces teintes s'altèrent à court ou moyen terme. Afin d'orienter le choix des teintes, un tableau est présenté en Annexe 2 » des STS 52.3.

<sup>(2)</sup> Dénomination telle que reprise sur les rapports d'essai délivrés.

#### 4.1.3.3 Film Hornschuch

Tableau 6- Type de film Hornschuch

Marque	Hornschuch
Type	Film multicouche : film laminé avec relief sur une sous-couche semi-rigide résistant aux intempéries et aux UV.
Texture	Surface plane ou structurée
Fabricant	Konrad Hornschuch AG (Weißbach, Allemagne)

Les films Hornschuch proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Renolit collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 7 – Caractéristiques des films

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales	
		F436	F456
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	ISO 4593	190 à 210 µm ± 10%	210 à 220 µm ± 10%
Épaisseur de la couche acrylique	Méthode propre	≥ 50 µm	≥ 60 µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	> 20 Mpa	
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	Sens longitudinal ≥ 60 % Sens transversal ≥ 40 %	
Retrait	DIN 53377	> ± 2,5 % (10 min / 60°C)	

Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

#### 4.1.3.4 Programme des couleurs Hornschuch

Tableau 8 – Programme des couleurs du film Hornschuch

Dénomination de la couleur	Référence Winsol	Référence Hornschuch	N° RAL approximatif
<b>Film plan METALLIC (2)</b>			
Metbrush aluminium	37	F436-1001	pas appl.
Metbrush argent	38	F436-1002	pas appl.
Metbrush gris anthracite	39	F436-1006	pas appl.
Alux anthracite	95	F436-1012	7016
Alux gris argent	100	F436-1013	7001
Alux DB 703	96	F436-1014	pas appl.
Alux blanc aluminium	99	F436-1015	9006
Alux gris aluminium	97	F436-1016	9007
Alux gris pierre	98	F436-1017	7030
<b>Film nervuré LIFE LIKE (2)</b>			
Noyer sorrento	93	F436-3042	pas appl.
Merisier amaretto (1)	92	F436-3043	pas appl.
Sheffield chêne gris	90	F436-3086	pas appl.
Sheffield chêne brun	91	F436-3087	pas appl.
<b>Film plan et lisse UNI BRILLIANT (2)</b>			
Gris titane granulé	3	F436-7049	7040
Gris basalte granulé	26	F436-7048	7012
Gris quartz granulé	34	F436-7047	7039
Blanc crème mat	52	F436-6001	9001
<b>Film plan et lisse UNI MAT BRILLIANT (2)</b>			
Brun-noir granulé	27	F436-6010	8022
Gris anthracite mat	48	F436-6003	7016
Gris-noir mat stone	49	F436-6023	7021
Gris quartz mat olive	51	F436-6047	7039
Gris basalte mat smoke	50	F436-6048	7012
Bronze mat	47	F436-6055	pas appl.

Dénomination de la couleur	Référence Winsol	Référence Hornschuch	N° RAL approximatif
<b>Film nervuré UNI (2) (3)</b>			
Blanc crème	10	F456-5054	9001
Gris soie	28	F436-5031	7044
Ivoire	29	F456-5056	1015
Blanc pur	43	F456-5053	9010
Taupe	46	F436-5043	pas appl.

(1) Il ressort des essais de vieillissement que ces films dépassent la valeur indicative de  $\Delta E^* = 3,8$ . À cet égard, le tableau 7 des STS 52.3 indique ceci : « Les teintes qui présentent un  $\Delta E > 3,8$  ne sont pas exclues. Cependant, il faut savoir que ces teintes s'altèrent à court ou moyen terme. Afin d'orienter le choix des teintes, un tableau est présenté en Annexe 2 » des STS 52.3.  
(2) Dénomination telle que reprise sur les rapports d'essai délivrés.  
(3) Acrylate de 60 pm possible au lieu de 50 pm.

#### 4.1.3.5 Colle

Le procédé de collage peut être appliqué sur des profilés faisant l'objet de l'agrément technique ATG et fabriqués avec les compounds, comme décrit plus haut.

Le collage du film sur le profilé est réalisé au moyen d'une colle hotmelt conformément au tableau ci-après. Afin de garantir un collage parfait, les surfaces de profilés à coller feront l'objet d'un traitement préalable au moyen d'un primer. Toutes les phases de production ont été fixées conformément à une procédure interne de surveillance de la qualité.

Tableau 9- Collage du film

Primer	À base de produits à faible teneur en COV (composés organiques volatils).
Colle hotmelt	Colle thermofusible à base de polyuréthane

Le type et l'identification de la colle et du primer ont été repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

#### 4.2 Autres composants

Les systèmes de fenêtres en PVC revêtues d'un film collé sont toujours renforcés. Ils comportent un renfort, une quincaillerie, des joints, peuvent être équipés d'un assemblage mécanique en T, de vitrage, de mastics, de colle, et disposent d'autres accessoires tels que repris pour le système de fenêtres en PVC Winsol Central +70 dans l'ATG 2748.

## 5 Prescriptions de fabrication

### 5.1 Fabrication

#### 5.1.1 Fabrication des profilés

L'extrusion des profilés est effectuée par la firme Aluplast dans son unité de production d'Ettelingen (Allemagne) et l'application du collage est réalisée par la firme Winsol nv dans son unité de production d'Izegem (Belgique). La fabrication du système de fenêtres Winsol Central +70 est décrite à l'ATG 2748.

L'autocontrôle industriel de la fabrication comprend notamment la tenue d'un registre de contrôle et l'exécution d'essais en laboratoire sur des éprouvettes prélevées dans la production.

### 5.1.2 Revêtement des profilés au moyen d'un film collé

Les phases principales d'application du film sont :

- préparation de la précolle (primer) et de la colle principale
- réglage de la machine
- codage
- film de protection
- pose et réglage des rouleaux de compression
- démarrage
- découpe du film
- contrôle en cours de processus et contrôle final
- nettoyage du réservoir de colle
- emballage des profilés

### 5.1.3 Fabrication des fenêtres

La fabrication des fenêtres collées et colorées en blanc/crème dans la masse répond aux exigences telles que reprises à l'ATG 2748.

Le système de fenêtres en PVC colorées en blanc/crème dans la masse et revêtues d'un film collé est toujours renforcé.

## 5.2 Commercialisation

La commercialisation pour la Belgique est assurée par Winsol nv (Izegem).

## 6 Performances du système sous agrément

### 6.1 Préalable

Pour la stabilité, les propriétés thermiques, les performances relatives à l'air, au vent et à l'eau, l'abus d'utilisation, l'effort de manœuvre, les performances acoustiques et la résistance au choc, il convient de s'en référer à l'ATG 2748 pour le système de fenêtres en PVC Winsol Central +70 revêtues d'un film collé.

### 6.2 Performances spécifiques du système de fenêtres revêtues d'un film collé

#### 6.2.1 Durabilité du film

Un essai de vieillissement artificiel a été présenté pour tous les films déclarés, conformément à l'ISO 7724/-3. Les profilés qui dépassent la valeur indicative de  $\Delta E^*$  de 3,8 ont été désignés aux tableaux 5 et 8 au moyen de (1).

#### 6.2.2 Durabilité du collage

La durabilité du collage a été soumise à un essai de pelage sur profilés vieillis artificiellement conformément aux STS 52.3, § 4.3.3.3, faisant référence au tableau 9 et à l'annexe 3.

En cas de nouveaux profilés, la force de pelage est supérieure à 2,5 N/mm tandis qu'en cas de profilés vieillis, cette valeur dépasse 2,0 N/mm, l'adhérence satisfaisant dès lors aux exigences des STS 52.3. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

#### 6.2.3 Aptitude à l'emploi du film

Le film déclaré a résisté aux essais suivants, repris dans les STS 52.3, tableau 6.

Résistance à l'usure conformément à la NBN ISO 7784-2 : pas de dénudation du matériau de base du film.

Résistance aux rayures conformément à la NBN ISO 1522 : absence de rupture dans le film et pas de dénudation du matériau de base du film. Le film satisfait aux exigences des STS 52.3 en termes d'aptitude à l'emploi. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

### 6.2.4 Aptitude à l'emploi du profilé revêtu du film

Le film déclaré a résisté aux essais repris dans les STS 52.3, tableau 6, notamment pour l'essai de quadrillage (NBN EN ISO 2409 - classe 0, à -10 °C, 20 °C et 50 °C). Aucun des petits éléments du quadrillage ne s'est détaché du support. Le profilé revêtu du film collé satisfait aux exigences des STS 52.3 en termes d'aptitude à l'emploi. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

### 6.2.5 Durabilité de la fenêtre revêtue du film collé

La durabilité de cette fenêtre revêtue d'un film collé est examinée sur la base du comportement entre différents climats, conformément aux exigences du § 5.2.2.12 de la NBN B25 002-1, configuration d'essai conformément à la NBN EN 1121 et réalisation de l'essai conformément à la NBN EN 13420, Méthode 3. Les résultats de ce programme d'essai ont été repris au tableau 5.

#### 6.2.5.1 Fenêtre revêtue d'un film collé – type Winsol Central +70

Tableau 10 – Comportement entre différents climats

Fenêtres composées et fenêtres à double ouvrant/ à oscillo-battant avec maucclair et jour latéral	
Fenêtre (largeur x hauteur)	DOOB 2059 mm x 2059 mm
Profilé dormant (renfort)	3000 (5302)
Dim. max. ouvrant largeur x hauteur (mm)	677 x 1985
Profilé d'ouvrant (renfort)	3200 (5309)
Poids du vantail (kg)	60 kg
Maucclair (renfort)	3300 (5330)
Parclose	3429
Couleur à l'extérieur	PVC revêtu d'un film collé Renolit 7016-05-116700 « gris anthracite »
Couleur à l'intérieur	PVC blanc non revêtu d'un film collé
Quincaillerie	ROTO 2 x 2 points de suspension OF jusqu'à 7 points de fermeture OB jusqu'à 6 points de fermeture
Fenêtre à l'état initial	
Perméabilité à l'air Conformément à la NBN EN 12207	4
Résistance à l'action du vent Conformément à la NBN EN 12210	C3
Étanchéité à l'eau Conformément à la NBN EN 12208	NPD
Effort de manœuvre Classification conformément à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conformément à la NBN B25-002-1 tableau 7	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.

<b>Essai au froid</b>	
Climat A (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : -10 °C)	
<b>Effort de manœuvre Classification conformément à la NBN EN 13115</b>	Classe 1
<b>Effort de manœuvre Application conformément à la NBN B25-002-1 tableau 7</b>	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
<b>Essai à la chaleur</b>	
Climat D (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : 75 °C)	
<b>Effort de manœuvre Classification conformément à la NBN EN 13115</b>	Classe 1
<b>Effort de manœuvre Application conformément à la NBN B25-002-1 tableau 7</b>	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.

Aucun dommage ni déformations résiduelles n'ont été constatés après l'essai. La durabilité de la fenêtre revêtue d'un film collé, examinée sur la base du comportement entre airs ambiants différents, satisfait aux exigences du § 5.2.2.12 de la NBN B25 002-1. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

Les essais réalisés peuvent être transposés au système de fenêtres Winsol Central +70 conformément à l'ATG 2748, dans la mesure où il n'y a pas de distinction entre les profils Profialis S3000 et Winsol Central +70 en matière de forme et de stabilité. La différence entre ces deux séries réside uniquement dans la présence d'un joint central dans la série Winsol Central +70.

### 6.3 Substances réglementées

La firme Winsol nv déclare être en conformité avec le règlement européen 1907/2006/CE concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Pour toute information, consultez le lien suivant :

[http://economie.fgov.be/fr/entreprises/domaines\\_specifiques/Chimie/REACH/index.jsp](http://economie.fgov.be/fr/entreprises/domaines_specifiques/Chimie/REACH/index.jsp)

## 7 Pose

Comme décrit à l'ATG 2748.

## 8 Directives d'emploi

Comme décrit à l'ATG 2748.

## 9 Conditions

- A. Le présent Agrément Technique se rapporte exclusivement au système mentionné dans l'en-tête de cet Agrément Technique.
- B. Seuls le Titulaire d'Agrément et, le cas échéant, le Distributeur, peuvent revendiquer l'application de l'Agrément Technique.
- C. Le Titulaire d'Agrément et, le cas échéant, le Distributeur ne peuvent pas utiliser le nom et le logo de l'UBAtc, la marque ATG, l'Agrément Technique ou le numéro d'agrément pour des évaluations de produit non conformes à l'Agrément Technique ou pour un produit, kit ou système et concernant ses propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'Agrément Technique.
- D. Les informations qui sont mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le Titulaire d'Agrément, le Distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du système, traité dans l'Agrément Technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'Agrément Technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'Agrément Technique.
- E. Le Titulaire d'Agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAtc, à l'Opérateur d'Agrément et à l'Opérateur de Certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'Agrément Technique.
- F. L'Agrément Technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du système. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du système, tel que décrit dans l'Agrément Technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- G. Les droits de propriété intellectuelle concernant l'Agrément Technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.
- H. Les références à l'Agrément Technique devront être assorties de l'indice ATG (ATG 3058) et du délai de validité.
- I. L'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers (e.a. à l'utilisateur) résultant du non-respect, dans le chef du Titulaire d'Agrément ou du Distributeur, des dispositions de l'article 4.1.3.1.



L'UBAtc asbl est un Organisme d'Agrément membre de l'Union européenne pour l'Agrément Technique dans la construction (UEAtc, voir [www.ueatc.eu](http://www.ueatc.eu)) notifié par le SPF Économie dans le cadre du règlement (UE) n° 305/2011 et membre de l'Organisation européenne pour l'Agrément Technique (EOTA, voir [www.eota.eu](http://www.eota.eu)). Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC ([www.belac.be](http://www.belac.be)).



Cet Agrément Technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'Opérateur d'Agrément BCCA, et sur la base de l'avis favorable du Groupe spécialisé « FAÇADES », accordé le 11 mars 2016.

Par ailleurs, l'Opérateur de Certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le Titulaire d'Agrément.

Date de publication : 27 juin 2019.

Cet ATG remplace l'ATG 3058, valable du 29/11/2016 au 28/11/2021. Les modifications par rapport aux versions précédentes sont reprises ci-après :

Modifications par rapport à la version précédente	
Par rapport à la période de validité du	Modification
29/11/2016 au 28/11/2021	"Winsol Actuell nv" devient "Winsol nv"

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément

Pour l'Opérateur d'Agrément et de Certification

  
Peter Wouters, directeur

  
Benny De Blaere, directeur général

Cet Agrément Technique reste valable, à condition que le système, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet Agrément Technique ;
- soient soumis au contrôle continu de l'Opérateur de Certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'Agrément Technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc. Les Agréments Techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc ([www.ubatc.be](http://www.ubatc.be)).

La version la plus récente de l'Agrément Technique peut être consultée grâce au code QR repris ci-contre.

